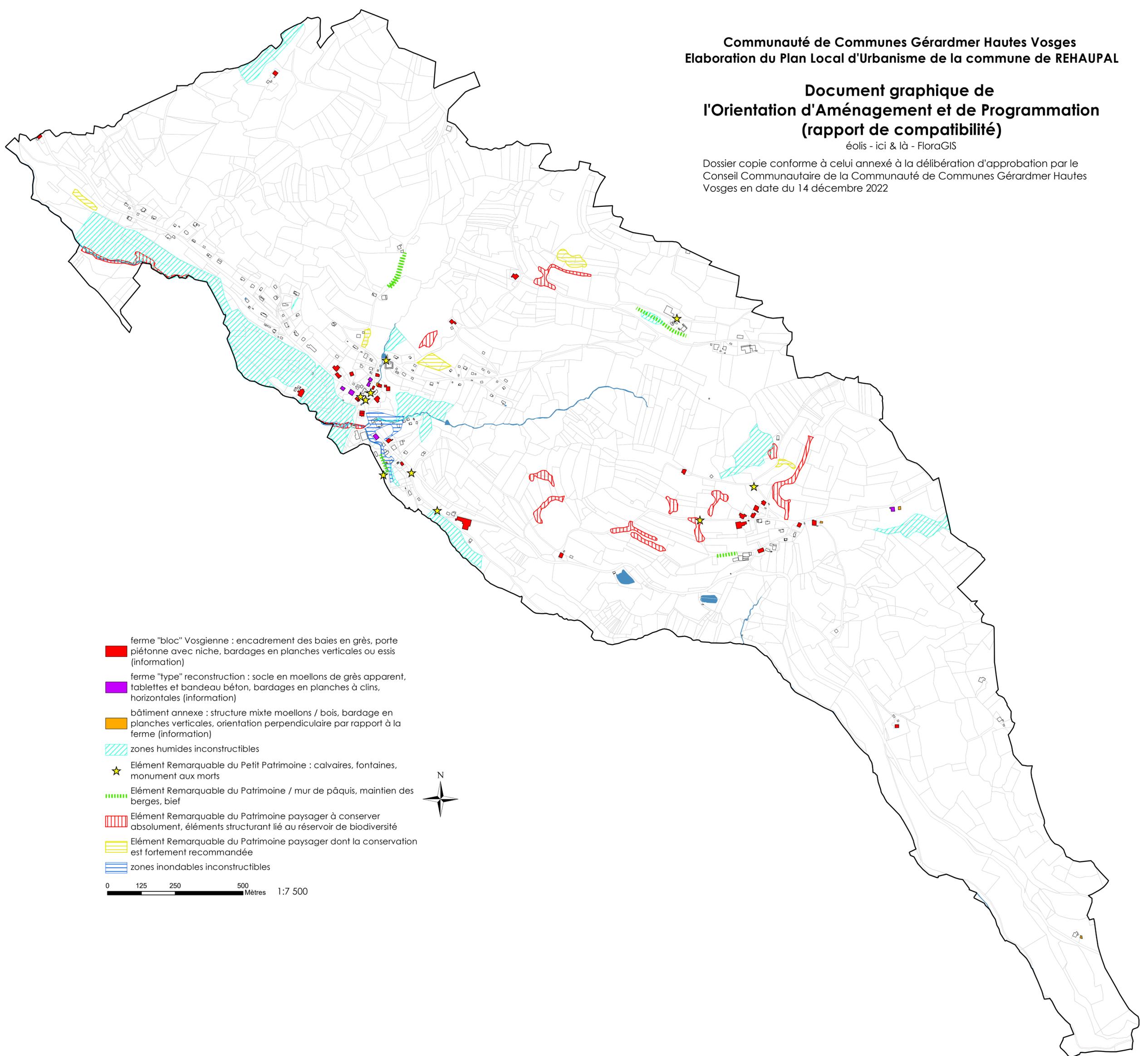


Document graphique de
l'Orientation d'Aménagement et de Programmation
(rapport de compatibilité)

éolis - ici & là - FloraGIS

Dossier copie conforme à celui annexé à la délibération d'approbation par le
Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Gérardmer Hautes
Vosges en date du 14 décembre 2022



- ferme "bloc" Vosgienne : encadrement des baies en grès, porte piétonne avec niche, bardages en planches verticales ou essis (information)
- ferme "type" reconstruction : socle en moellons de grès apparent, tablettes et bandeau béton, bardages en planches à clin, horizontales (information)
- bâtiment annexe : structure mixte moellons / bois, bardage en planches verticales, orientation perpendiculaire par rapport à la ferme (information)
- zones humides inconstructibles
- ★ Elément Remarquable du Petit Patrimoine : calvaires, fontaines, monument aux morts
- Elément Remarquable du Patrimoine / mur de pâquis, maintien des berges, bief
- ||||| Elément Remarquable du Patrimoine paysager à conserver absolument, éléments structurant lié au réservoir de biodiversité
- ==== Elément Remarquable du Patrimoine paysager dont la conservation est fortement recommandée
- ==== zones inondables inconstructibles

0 125 250 500 Mètres 1:7 500